

sexes, elle prouve qu'un cinquième des femelles portent des œufs tous les ans;—c'est à dire qu'il se présente quatre fois autant de jeunes reproducteurs qu'il y a de femelles chargées d'œufs, et un quart de ce nombre fraie tous les ans. Par conséquent, en protégeant le homard qui n'a pas encore les dimensions voulues, on protège les reproducteurs à venir, et il y en a si peu actuellement que les mettre en conserves constitue un gaspillage que les exploiters de cette industrie n'excusent que d'une seule manière: c'est que le temps des conserves est si court, qu'ils sont obligés d'utiliser tout le homard qui leur tombe sous la main. En réalité le nombre des reproducteurs actuels est si petit que les retrancher totalement aurait un effet très peu appréciable sur les opérations d'une fabrique bien administrée, surtout s'il lui était accordé plus de temps pour exécuter les commandes. Donc, en restreignant cette demande à l'île du Prince Edouard seulement, quel serait le temps le plus convenable qu'il faudrait réserver aux reproducteurs pour se livrer en paix à l'œuvre de la reproduction?

Au cours des communications que j'ai eues avec les fabricants, j'ai été prié de porter à l'attention du ministère des recommandations de tous genres: les propriétaires de quelques-uns des grands établissements se déclarent satisfaits de la loi telle qu'elle existe, tandis que les habitants d'un certain promontoire demandent aux autorités d'enlever toutes les restrictions et de supprimer les gardiens. C'est le temps de présenter quelques observations sur les plus intelligentes de ces recommandations, en n'oubliant pas que le problème qu'il s'agit de résoudre n'est point seulement de protéger le homard (ce qui pourrait être fait par une prohibition absolue), ni de plaire à tout le monde (ce qui serait impossible), mais d'établir en permanence dans cette partie du Canada une industrie importante qui n'a eu qu'une existence passagère ailleurs, et en ce faisant de ne pas compromettre l'entreprise ni de perdre les capitaux qui y sont engagés.

Indépendamment de ceux qui sont satisfaits des règlements actuels et ceux qui voudraient une prolongation de temps, les plans suivants ont des adhérents: fermer les fabriques pendant les chaleurs du milieu de l'été; établir différentes époques pour l'ouverture et la clôture sur les rives nord et sud de l'île; placer le homard sur le même pied que les poissons de mer, faire disparaître les réserves de temps et permettre de prendre le homard aussi longtemps qu'il peut être pris; et quand l'approvisionnement est devenu insuffisant, fermer toutes les fabriques pendant une ou plusieurs années, selon qu'il sera nécessaire.

Quoique l'observation indique que l'époque de la fraie sur cette côte est le mois de juillet (ou celui d'août sur la rive sud), la proposition de réserver ce mois serait encore plus préjudiciable aux fabricants de conserves que le simple remède de refuser le homard chargé de frai. Un simple coup-d'œil permet aux fabricants expérimentés de dire si le frai a été enlevé au moyen du vilain mode appelé peignage. Cela suffit pour empêcher de recourir à la rigoureuse mesure d'arrêter complètement les opérations. Fermer les fabriques pendant un mois au milieu de la saison serait disperser des travailleurs qui ne pourraient ni trouver de l'ouvrage durant la suspension des travaux ni être rappelés à temps. L'enlèvement et l'emmagasinage des trappes seraient un autre sujet de griefs et de dépenses. De plus, le personnel restreint des officiers des pêcheries serait bien moins en mesure que maintenant de prévenir les infractions aux lois. Bref, réserver le mois de juillet, en supposant même que ce soit réellement l'époque de la fraie, est une chose qui pour le présent peut être considérée comme impraticable.

La demande d'abolir totalement la saison réservée semble fondée sur une absence de connaissance des habitudes différentes du homard et du poisson de mer, défaut de connaissance que j'ai signalé plus haut. Ni l'espérance, ni la théorie ne peuvent tenir devant le fait brutal que l'approvisionnement des autres côtes a été épuisé par les excès de pêche.

On ne pourrait raisonnablement s'attendre à d'autres résultats sur la côte de l'île s'il n'y avait pas de saison réservée. Les fabriques les plus importantes, conduites par des hommes responsables, ne sont pas celles qu'on doit craindre, mais bien cette foule de petits concurrents qui, sans capitaux et sans conscience, se lancent dans l'industrie des conserves avec la pensée de remplir le plus grand nombre de boîtes